

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 106. Rue de Paris
PARIS. 43. Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Quotidien de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX :

ROUBAIX Téléphone 9-51
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING Téléphone 9-85
3, rue Fidele Lehoucq

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

ÉCONOMIES ? LES FORMIDABLES TRAVAUX L'ASSASSINAT MYSTÉRIEUR D'UN RENTIER DE CHAUNY

On a pu lire la protestation d'un groupe de chômeurs qui trouvent assez dépourvus de l'esprit d'économie les crédits de la Loi portant ouverture d'un crédit de 1.700.000 francs pour participation aux frais de missions scientifiques astronomiques. Et ce n'est pas sans quelque apparence de raison qu'ils émettaient l'avis que cet argent, extrait de la poche des contribuables, eût été mieux employé à donner du pain aux sans-travail et à la lumière dans les taudis qu'ils habitent.

Le même groupe de chômeurs a demandé à ce que le même crédit soit consacré à la même modération dans la forme donnée à sa protestation s'il avait pu lire, outre le « Journal Officiel », les documents parlementaires qui sont distribués à l'occasion des divers budgets ?

Le million et demi bien tassé alloué aux astronomes n'est en effet qu'une petite goutte en comparaison des sommes dont certains crédits budgétaires ont doté des entreprises à côté desquelles la contemplation de la lune apparaît comme la plus sérieuse des occupations.

Rien que dans le Budget de l'Aéronautique pour 1933, on a prévu 875.000 francs pour achats de chevaux et de harnachements ! Ce qui autoriserait évidemment le Ministre de la Marine à réclamer 500.000 francs pour achat d'épaves aux équipages de la flotte.

Dans ce même budget de l'Aéronautique on trouve aussi un chapitre intitulé : « Subventions pour recherches scientifiques » qui est doté de 10 millions. Or, savez-vous à quel ordre de recherches scientifiques sont attribués ces millions ? En voici quelques échantillons : tenez-vous bien !

« Recherches sur la réalisation d'une source étalon de distribution spectrale d'énergie. »

« Éléments d'une étude statistique des récoltes de pommes de terre en France, en relation avec les phénomènes météorologiques, pour faire suite à la relation entre le caractère météorologique des saisons et le rendement du blé dans le quart nord-ouest de la France. »

Qu'en pensent les chômeurs, sinon qu'ils préfèrent voir acheter pour dix millions de pommes de terre à l'usage de leurs marmites que de les savoir employées à découvrir les rapports entre la récolte de ces patates et les phénomènes météorologiques — d'autant plus qu'on sait depuis fort longtemps que lorsqu'il fait sec les patates sont excellentes et qu'elles pourrissent avec l'humidité persistante.

Mais il y a plus fort.

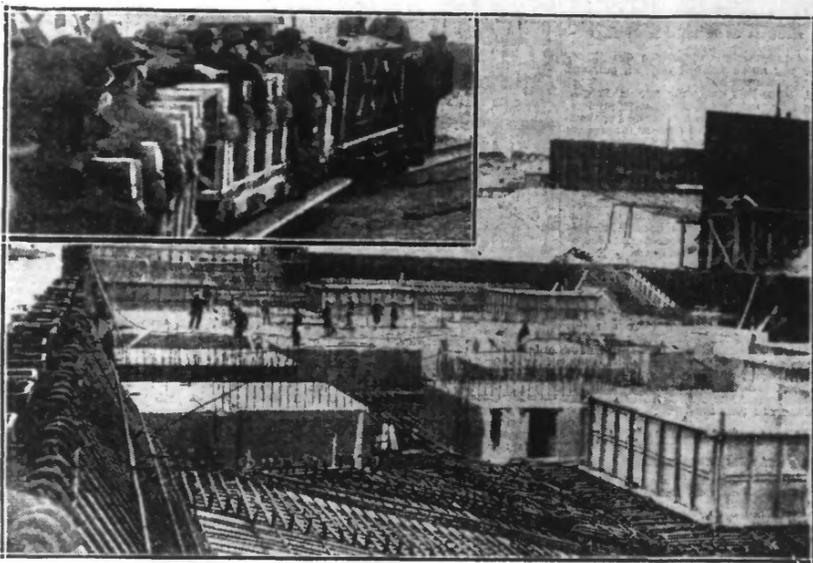
En 1927 un bureaucrate supérieur eut l'idée magnifique de faire procéder à une vaste enquête agricole et il pondit un questionnaire qui fut adressé à toutes les maires de France. Il avait mis trois ans à l'établir, mais c'était « de l'ouvrage bien fait ». Il ne comportait pas moins de 1.453 questions. Il fallait recenser les moulins à vent, les charnières à polysoc et les trieurs à alvéoles, les écrémeuses centrifuges et les turbines aériennes. Il était indispensable de connaître les surfaces semées en sauge, en aspic, en cardère à foulons, en fenugrec et en iotier. On devait compter exactement le nombre des oies et des lapins, la production annuelle par quintaux des anguilles et des truites provenant : 1° des étangs ; 2° des rivières, etc.

Au reçu de ce questionnaire les secrétaires de mairie furent d'abord ahuris. Puis ils se ressaisirent, et jetèrent les questionnaires dans le feu. Pour les remplir il leur aurait fallu cinq ans de travail, et encore, à condition de ne plus dresser un seul acte d'état civil.

Devant cette grave, le bureaucrate supérieur se tourna vers son Ministre, qui se tourna vers la Chambre dont il réclamait et obtint — un crédit de trente millions pour mener à bien cette funambulesque enquête.

Une enquête ne va pas sans enquêteurs. Avec trente millions on peut s'en payer quelques-uns, mais on n'a pas songé à embaucher pour ces chômeurs, bien qu'il ne faille pas de connaissances bien spéciales pour dénombrer les moulins à vent et les écrémeuses, recenser les oies et les lapins, peser les anguilles et les truites. Mais

Ils ont été visités hier, par de hauts fonctionnaires, qui sont persuadés que leur exécution assurera une prospérité nouvelle à notre région



Le radier de la nouvelle grande écluse du port de DUNKERQUE, actuellement en construction. Par ses dimensions cette écluse sera la plus importante d'Europe. EN HAUT : La visite des travaux du port par les personnalités.

Une délegation de hauts fonctionnaires des Ponts et Chaussées a visité hier, les formidables travaux du port de Dunkerque, dont l'exécution assurera une redressement d'activité dans toute notre région.

On sait qu'en octobre 1919, le Parlement comprenait que nous étions dangereusement dévancés par nos voisins, vint une loi concernant l'extension de notre grand port septentrional et son adaptation aux fortes unités assurant le trafic international.

Disons en passant qu'une autre loi votée le 27 juillet 1930 a permis également à Boulogne-sur-mer d'entreprendre des travaux indispensables pour lutter efficacement contre la concurrence étrangère et qu'il est regrettable, ainsi que l'écrivait dernièrement un de nos confrères, que Calais n'ait aussi administrativement et matériellement été laissé délibérément de côté.

La réception des hauts fonctionnaires

La délegation des hauts fonctionnaires invités à visiter les travaux en cours au port de Dunkerque fut reçue, hier, à 8 h. 30, à la chambre de Commerce par M. Jean Trystram, président et ses collaborateurs qui joignent, tous à un solide dévouement pour l'avenir de notre région un sens très pratique des réalités économiques.

On remarqua MM. Sylvain Dreyfus, vice-président du Conseil Supérieur des Travaux publics, inspecteur général des Ponts et Chaussées et ancien directeur du port de Dunkerque ; de Maisonneuve, sous-directeur des ports maritimes ; La Houssais, inspecteur général des ponts et chaussées et président de la 3e section du Conseil Général affecté à ce service ; Guyot, Kaufmann, Montigny, Taitrat

on a déjà créé des postes de rapporteurs généraux, d'enquêteurs spéciaux, de rédacteurs de monographies ; on a prévu des frais de déplacements somptueux ; on a commandé des tonnes de papier.

Le résultat ? Il sera, de l'avis de tous ceux qui connaissent les choses de l'Agriculture, infiniment plus inutile que celui que rapportent les savants chargés d'observer l'éclipse et de mesurer exactement les longitudes !

E. VERMEERSCH.

et Théron, inspecteurs généraux ; Haugeneau, ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées ; Nédry, ingénieur en chef des services des Voies navigables de notre région ; Latrasse, ingénieur en chef de la Cie des Chemins de fer du Nord ; Bourguis, inspecteur des Finances ; Lecharny, attaché du service des prestations du ministère des finances ; Broquet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Dunkerque, etc.

De la terrasse du site à grain, ce dernier exposa aux invités après la réception officielle, l'état actuel des travaux et leur importance dans l'ensemble de ceux dont la réalisation assurera au grand port septentrional une place peut-être unique en Europe.

Notre grand port du Nord et des marches de l'Est, ainsi que le disait une des personnalités les plus qualifiées de la Chambre de Commerce : « la mission de desservir de riches contrées industrielles... Le champ de son activité s'accroît, tous les espoirs lui sont permis. »

L'inspection des travaux

La visite du dock flottant eut lieu ensuite. On sait que ce dock de 12.000 tonnes livrés à l'exploitation vers le milieu de l'année dernière complète heureusement les installations de radoub du port et qu'il est susceptible de recevoir des navires de 11.000 tonnes qui désirent s'y caréner.

Les officiels visitèrent également le terre-plein de l'île Jeanty, dont l'installation fut rendue possible grâce au dérasement des fortifications de Dunkerque et dont la superficie totale est de 18 hectares, sur une largeur de 200 mètres avec chaussée centrale de 10 mètres de largeur.

Le formidable chantier de la nouvelle écluse qui donnera accès au bassin d'évolution les retint également longtemps. Ici les mots traduisaient mal l'impression, les chiffres parlent mieux.

Cette écluse qui mesure 40 mètres de large sur 325 mètres de longueur a nécessité le déblaiement de plus de 700.000 mètres cubes de sable. Pour mener à bien ce travail gigantesque il faut 70.000 mètres cubes de béton ; 46.000 mètres cubes de béton armé ; 6.800 tonnes d'acier rond ; 43.000 tonnes d'acier laminé ; 2.000 tonnes de plaques métalliques. Cette nouvelle écluse sera achevée dans le courant de l'année prochaine.

Après un déjeuner offert au Grand Hôtel de la Plage, les visiteurs continuèrent leur tournée d'inspection en parcourant les chantiers de l'exutoire destiné, comme l'on sait à l'évacuation des eaux

LE CAS DU FORÇAT J.-B. DEBAERE

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Ingheis, député-maire de Tourcoing, et M. Philippe Kah, se sont rendus à Deuil, hier lundi, à 16 heures, pour s'entretenir avec M. Beylot, procureur général du cas de J.-B. Debaere, le forçat évadé qui proclame aujourd'hui être innocent du crime pour lequel il fut condamné en 1901.

M. Beylot a fait connaître aux visiteurs qu'il était en possession des résultats de l'enquête effectuée à Metz et qui établit bien que le soldat Lhermitte, qui se comporta vaillamment pendant la guerre, ne forme qu'une seule et même personne avec l'ex-bagnard Debaere.

Le procureur général a borné à ses déclarations.

Après quoi, M. Ingheis et M. Kah se sont rendus à la prison de Culcy, où se trouve actuellement Debaere. Celui-ci s'est montré confiant dans l'avenir ; il conserve bon espoir quant à l'heureuse solution de l'affaire.

LE DRAMATIQUE RÉCIT DES TROIS SURVIVANTS DU VAPEUR « ROUSLAN »

Le baleinier norvégien « Ringsæl » est arrivé à Tromsø, ayant à bord trois survivants du vapeur soviétique « Rouslan », disparu avec vingt-trois hommes. Ces derniers ont fait un émouvant et dramatique récit des épouvantables souffrances qu'ils ont subies dans l'océan Arctique. Sur les cinq hommes qui avaient pu se réfugier dans un canot de sauvetage du « Rouslan », trois se trouvaient encore dans l'embarcation qui dérivait quand elle a été recueillie. Ces trois hommes, dont l'état est grave, déclarent que l'ingénieur Vorosofski, mourut après un jour de souffrances causées par un froid de 20° au-dessous de zéro. L'autre, le capitaine Klueff, après avoir conseillé à ses compagnons de se suicider, prit un fusil et se tua. Son corps tomba à la mer. Le canot continua à dériver, ses occupants perdirent connaissance et ne se souvinrent de rien,

des waterings, par suite du développement vers l'ouest du port de Dunkerque.

Et les autorités terminèrent leur visite intéressante en examinant les travaux en cours aux jetées et c'est, la première devant prolonger de 700 mètres celle existant actuellement et la seconde construite de fond en comble, à l'entrée du port et à 270 mètres de distance de l'autre, devant avoir 750 mètres de long.

Plus tard, la délegation des Ponts et Chaussées gagnait Calais en auto afin d'y prendre le rapide pour Paris. Nul doute que cette visite des représentants les plus qualifiés des travaux publics, ne permette à Dunkerque d'obtenir les crédits qui sont nécessaires pour la continuation de ces travaux gigantesques.

Notre grand port du Nord et des marches de l'Est, ainsi que le disait une des personnalités les plus qualifiées de la Chambre de Commerce : « la mission de desservir de riches contrées industrielles... Le champ de son activité s'accroît, tous les espoirs lui sont permis. »

G. D'ORGEVILLE

M. MOSCICKI RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA POLOGNE

L'Assemblée nationale polonaise a réélu comme président de la République M. Moscicki.

La séance se déroula dans les circonstances suivantes :

C'est le maréchal de la Diète, M. Switalski, qui présida. Il annonça la candidature du président actuel, M. Ignace Moscicki. A ce moment, le député communiste Rozek se lève et propose la candidature du communiste Leszczynski, mais comme il n'a pu réunir les 80 voix sénatoriales nécessaires pour rendre une candidature valable, sa proposition est immédiatement écartée.

M. Switalski procède alors à l'appel des députés. Le vote est terminé à midi. La séance est alors suspendue pour le pointage. Elle est reprise à 12 h. 30.

Aux acclamations de l'Assemblée, le maréchal Switalski proclame alors réélu pour sept ans, le président de la République actuel, M. Ignace Moscicki, par 332 voix sur 353 suffrages exprimés, 111 suffrages ayant été reconnus non valables.

Le maréchal de la Diète, M. Switalski et le président du Conseil, M. Fryczek, se sont rendus immédiatement au château présidentiel pour annoncer à M. Moscicki les résultats du scrutin.

M. MOSCICKI, qui a été réélu Président de la République Polonaise

L'Assemblée nationale polonaise a réélu comme président de la République M. Moscicki.

La séance se déroula dans les circonstances suivantes :

C'est le maréchal de la Diète, M. Switalski, qui présida. Il annonça la candidature du président actuel, M. Ignace Moscicki. A ce moment, le député communiste Rozek se lève et propose la candidature du communiste Leszczynski, mais comme il n'a pu réunir les 80 voix sénatoriales nécessaires pour rendre une candidature valable, sa proposition est immédiatement écartée.

M. Switalski procède alors à l'appel des députés. Le vote est terminé à midi. La séance est alors suspendue pour le pointage. Elle est reprise à 12 h. 30.

Aux acclamations de l'Assemblée, le maréchal Switalski proclame alors réélu pour sept ans, le président de la République actuel, M. Ignace Moscicki, par 332 voix sur 353 suffrages exprimés, 111 suffrages ayant été reconnus non valables.

Le maréchal de la Diète, M. Switalski et le président du Conseil, M. Fryczek, se sont rendus immédiatement au château présidentiel pour annoncer à M. Moscicki les résultats du scrutin.

M. MOSCICKI, qui a été réélu Président de la République Polonaise

L'Assemblée nationale polonaise a réélu comme président de la République M. Moscicki.

La séance se déroula dans les circonstances suivantes :

C'est le maréchal de la Diète, M. Switalski, qui présida. Il annonça la candidature du président actuel, M. Ignace Moscicki. A ce moment, le député communiste Rozek se lève et propose la candidature du communiste Leszczynski, mais comme il n'a pu réunir les 80 voix sénatoriales nécessaires pour rendre une candidature valable, sa proposition est immédiatement écartée.

M. Switalski procède alors à l'appel des députés. Le vote est terminé à midi. La séance est alors suspendue pour le pointage. Elle est reprise à 12 h. 30.

Aux acclamations de l'Assemblée, le maréchal Switalski proclame alors réélu pour sept ans, le président de la République actuel, M. Ignace Moscicki, par 332 voix sur 353 suffrages exprimés, 111 suffrages ayant été reconnus non valables.

Le maréchal de la Diète, M. Switalski et le président du Conseil, M. Fryczek, se sont rendus immédiatement au château présidentiel pour annoncer à M. Moscicki les résultats du scrutin.

Une découverte faite par les enquêteurs a permis d'établir que le corps ligoté avait été jeté dans l'Oise à Condren, à 3 kilom. de Tergnier

Nous avons relaté la macabre découverte qui fut faite, vendredi, dans l'Oise, à proximité du village de Sinceny, du cadavre d'un rentier de Chauny, M. Louis TELLIER, ancien négociant en bois, retiré des affaires après fortune faite. Le corps qui avait séjourné plusieurs semaines dans l'eau, portait des traces de trois coups de poignard qui avaient provoqué la mort. Il était ligoté avec du fil de fer barbelé et lesté d'une grosse pierre.

On crut d'abord pouvoir établir une corrélation entre l'assassinat de M. TELLIER et un affaire de meurtre dans laquelle il était cité comme témoin à charge. Il s'agissait du procès de Paul Bernier, qui comparut le 1er mai dernier devant les jurés de l'Oise pour avoir révoqué sa belle-mère, Mme Baudimont. M. TELLIER était le seul témoin de ce crime, au cours duquel il avait même reçu une balle de revolver. L'enquête, bientôt, abandonna cette piste.

La troublante personnalité de M. TELLIER, un secrétaire ardent, coureur de cotillons, offrit aux policiers le plus vaste et le plus intéressant champ de recherches. C'était en fouillant la vie glorieuse du rentier que l'on devait découvrir le mystère de sa mort, croyait-on, non sans raison.

Un des premiers points à élucider, était de savoir l'endroit où fut assassiné le riche rentier. Le cadavre avait été retiré de l'Oise non navigable, à quelques kilomètres en aval de Chauny, au lieu dit « Le trou Huguette ». Il était impossible qu'il eût été jeté en cet endroit difficilement accessible. Il était plausible, par contre, que le corps, malgré la pierre dont il était lesté, ait pu voguer au cours de l'Oise, sur plusieurs kilomètres, après quelques jours d'immersion. Comme l'on savait que de Chauny à Tergnier, M. TELLIER comptait de nombreuses connaissances féminines avec lesquelles il entretenait toujours d'intimes relations, les enquêteurs poursuivirent minutieusement leurs investigations le long du canal, et c'est ainsi qu'ils purent établir que le rentier assassiné avait été jeté à l'eau au pont de Condren.

Une découverte étonnante

Condren est un petit village de 600 âmes, situé à 3 kilomètres de Tergnier. La rivière passe à une centaine de mètres des dernières maisons. Or, à proximité du pont de Condren, les policiers de la 12e brigade mobile de Reims ont

fait une découverte étonnante. Ils ont remarqué dans un chantier à côté duquel se trouvaient des débris de ciment, exactement semblables à celle que l'on retrouve accrochée au cadavre. Dans les tas bien ordonnés, se voyait nettement le placement de la dalle manquante qui servait à lester le corps.

Bien plus, tout à proximité, les policiers remarquèrent que l'on avait enlevé quelques mètres du fil de fer barbelé servant à cloûter une pâture. Ce fil de fer, récemment cassé, correspond exactement à celui avec lequel on ligotta le cadavre. Dès lors, il n'y avait plus aucun doute : c'est au pont de Condren que M. TELLIER, déjà tué, fut amené et jeté à l'eau.

En conséquence, dans peu de temps on saura certainement, car le faisceau des investigations se resserre. Après avoir battu toute la région, il se concentre à Chauny sur un village. Demain peut-être, ce sera sur une maison.

LA DATE DU CRIME

Un point important à établir pour que la Justice puisse agir à coup sûr, est la date de la mort de M. TELLIER. On a retrouvé sur le cadavre un journal du 7

avril. Est-ce le jour où il fut assassiné ? Cette question ne peut être résolue que par l'ombre et pour arriver le plus rapidement possible au meilleur résultat, les policiers ont voulu reconstituer pas à pas l'emploi du temps du rentier pendant ces derniers mois. La tâche est difficile, surtout lorsqu'il s'agit d'un coureur d'aventures comme M. TELLIER. La journée d'hier a cependant apporté aux enquêteurs de précieux éléments pour poursuivre et mener à bien leurs recherches.

Amiens, Tergnier, Noyon ?

Comme nous l'avons relaté, M. TELLIER, après un voyage au Maroc, où il installa une de ses amies dans ses propriétés, puis en Roumanie, où il voulut, dit-il, acheter des bois, était revenu à Chauny au début de février dernier. Il demeura chez les époux Garga, des Italiens, dont il appréciait l'intime hospitalité et chez qui il gardait un pied-à-

l'adjudant de gendarmerie Vanderswalm qu'étaient allés au marché franc de Chauny, il avait rencontré vers 15 heures, dans un estaminet, M. TELLIER, qui était en compagnie de plusieurs hommes et qui, selon son habitude, payait à boire et racontait des histoires gaillardes.

Que pouvait venir faire M. TELLIER à Noyon ? Combien de temps y resta-t-il ? C'est ce que les enquêteurs se sont efforcés d'établir hier soir. Est-il venu avec une maîtresse ? Est-il venu traiter affaire avec des marchands de bois ou d'engrais, avec qui il était en relations ? On ne sait encore. Toujours est-il que l'on perd la trace de M. TELLIER à partir du 4 avril à 15 heures. Or, d'après le journal retrouvé sur lui, c'est vraisemblablement le 7... qu'il fut tué avant d'être jeté dans l'Oise au pont de Condren. Trois jours se sont passés entre-temps. Qu'a fait le rentier du 4 au 7 avril ?

Il est difficile d'admettre qu'on ne trouve aucune indication sur son emploi du temps, ni aucune trace de son passage dans la région à partir du 4 avril.

Le lieu et le mobile du crime ?

De plus en plus, les enquêteurs sont persuadés qu'il s'agit d'un crime d'intérêt ou d'un crime passionnel. On sait que M. TELLIER, un gai luron, coureur d'aventures gaillardes, avait de nombreuses maîtresses dans la région. Il connaissait autant de femmes qu'il y a de jours dans l'année, disent les habitants du pays. On sait aussi qu'il se montrait très large avec elles tant qu'elles accablaient leurs faveurs. On cite le cas d'une étrangère mariée, qui se maria à peu de frais et reçut salle à manger, servante à coucher, etc. D'autres qui préférèrent le cadeau en espèces sonnantes. A-t-il été l'objet d'une vengeance de la part de l'une de ses amies à qui il ferma brusquement son porte-monnaie ? Ou de la part d'un mari complaisant et intéressé ?

Sans doute, à Noyon, arrivera-t-on à percer les intentions qu'avait le sexagénaire en arrivant dans cette ville et qu'il dut confier aux personnes qu'il rencontra à l'estaminet. Saura-t-on la destination qu'il prit en quittant Noyon ? Tout laisse croire qu'il se rendit à Condren. A Condren M. TELLIER connaissait notamment un jeune cultivateur, M. Emile Martin, à qui il avait vendu sa ferme. Nous avons vu le savoir de M. Martin, s'il n'avait pas vu le rentier entre le 4

et le 7 avril, mais lors de notre visite, il était absent. Un de ses oncles nous assura que M. Martin et M. TELLIER entretenaient des relations très suivies. Il ne put nous renseigner davantage. La déposition de M. Martin apportera, peut-être, quelque lueur dans l'affaire si mystérieuse ?

Mais un bruit court dans le pays, que les enquêteurs ne vont pas tarder à établir, s'il est fondé. On déclare sous le manteau que M. TELLIER avait pour maîtresse une femme du village, femme mariée, qui à également un autre amant en la personne d'un repris de justice, qui est le terror du pays, et l'on se demande si M. TELLIER n'est pas venu le soir du 7 avril à Condren, s'il n'a pas mené la vie joyeuse dans un café du village, payant largement à boire en gaillante compagnie et si sa bonne fortune n'a pas suscité contre lui la rage sanguinaire d'un jaloux que l'on sait habile à manier le couteau.

L. B.

A GAUCHE : L'angle des vers Delacroix et Barbeau, à CHAUNY, où M. TELLIER, fut blessé par les balles du meurtrier Bernier. A DROITE : Le pont isolé à l'endroit où le cadavre du rentier fut retiré de l'Oise.



A GAUCHE : L'angle des vers Delacroix et Barbeau, à CHAUNY, où M. TELLIER, fut blessé par les balles du meurtrier Bernier. A DROITE : Le pont isolé à l'endroit où le cadavre du rentier fut retiré de l'Oise.

fait une découverte étonnante. Ils ont remarqué dans un chantier à côté duquel se trouvaient des débris de ciment, exactement semblables à celle que l'on retrouve accrochée au cadavre. Dans les tas bien ordonnés, se voyait nettement le placement de la dalle manquante qui servait à lester le corps.

Bien plus, tout à proximité, les policiers remarquèrent que l'on avait enlevé quelques mètres du fil de fer barbelé servant à cloûter une pâture. Ce fil de fer, récemment cassé, correspond exactement à celui avec lequel on ligotta le cadavre. Dès lors, il n'y avait plus aucun doute : c'est au pont de Condren que M. TELLIER, déjà tué, fut amené et jeté à l'eau.

En conséquence, dans peu de temps on saura certainement, car le faisceau des investigations se resserre. Après avoir battu toute la région, il se concentre à Chauny sur un village. Demain peut-être, ce sera sur une maison.

LA DATE DU CRIME

Un point important à établir pour que la Justice puisse agir à coup sûr, est la date de la mort de M. TELLIER. On a retrouvé sur le cadavre un journal du 7

avril. Est-ce le jour où il fut assassiné ? Cette question ne peut être résolue que par l'ombre et pour arriver le plus rapidement possible au meilleur résultat, les policiers ont voulu reconstituer pas à pas l'emploi du temps du rentier pendant ces derniers mois. La tâche est difficile, surtout lorsqu'il s'agit d'un coureur d'aventures comme M. TELLIER. La journée d'hier a cependant apporté aux enquêteurs de précieux éléments pour poursuivre et mener à bien leurs recherches.

Amiens, Tergnier, Noyon ?

Comme nous l'avons relaté, M. TELLIER, après un voyage au Maroc, où il installa une de ses amies dans ses propriétés, puis en Roumanie, où il voulut, dit-il, acheter des bois, était revenu à Chauny au début de février dernier. Il demeura chez les époux Garga, des Italiens, dont il appréciait l'intime hospitalité et chez qui il gardait un pied-à-

l'adjudant de gendarmerie Vanderswalm qu'étaient allés au marché franc de Chauny, il avait rencontré vers 15 heures, dans un estaminet, M. TELLIER, qui était en compagnie de plusieurs hommes et qui, selon son habitude, payait à boire et racontait des histoires gaillardes.

Que pouvait venir faire M. TELLIER à Noyon ? Combien de temps y resta-t-il ? C'est ce que les enquêteurs se sont efforcés d'établir hier soir. Est-il venu avec une maîtresse ? Est-il venu traiter affaire avec des marchands de bois ou d'engrais, avec qui il était en relations ? On ne sait encore. Toujours est-il que l'on perd la trace de M. TELLIER à partir du 4 avril à 15 heures. Or, d'après le journal retrouvé sur lui, c'est vraisemblablement le 7... qu'il fut tué avant d'être jeté dans l'Oise au pont de Condren. Trois jours se sont passés entre-temps. Qu'a fait le rentier du 4 au 7 avril ?

Il est difficile d'admettre qu'on ne trouve aucune indication sur son emploi du temps, ni aucune trace de son passage dans la région à partir du 4 avril.

Le lieu et le mobile du crime ?

De plus en plus, les enquêteurs sont persuadés qu'il s'agit d'un crime d'intérêt ou d'un crime passionnel. On sait que M. TELLIER, un gai luron, coureur d'aventures gaillardes, avait de nombreuses maîtresses dans la région. Il connaissait autant de femmes qu'il y a de jours dans l'année, disent les habitants du pays. On sait aussi qu'il se montrait très large avec elles tant qu'elles accablaient leurs faveurs. On cite le cas d'une étrangère mariée, qui se maria à peu de frais et reçut salle à manger, servante à coucher, etc. D'autres qui préférèrent le cadeau en espèces sonnantes. A-t-il été l'objet d'une vengeance de la part de l'une de ses amies à qui il ferma brusquement son porte-monnaie ? Ou de la part d'un mari complaisant et intéressé ?

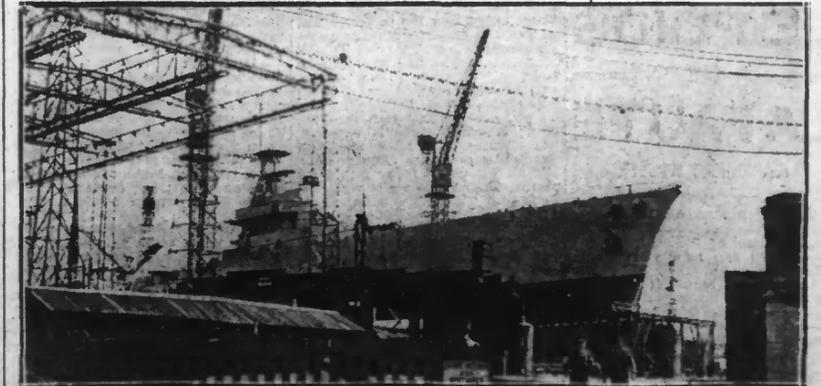
Cas extraordinaire d'une chèvre



Dans une petite ferme de la Haute-Marne, à Colombey-les-deux-Églises, une chèvre appartenant à M. Genou, vient d'avoir cinq chevreaux, fait rare, car normalement la chèvre n'en a que deux ou trois. Voici la chèvre entourée de ses petits.

Lire en cinquième page : LE RÉVEIL AGRICOLE

Aujourd'hui sera lancé le croiseur « Emile Bertin »



LE CROISSEUR « EMILE BERTIN » A LA VEILLE DE SON LANCEMENT

M. Georges Leygues présidera aujourd'hui au lancement du croiseur mouilleur de mines « Emile Bertin », correspondant à l'emploi de la tranche 1930 du programme naval. Ce navire fauge 5.500 tonnes métriques, mesure 177 mètres de long, 16 mètres de large et file une vitesse de 34 nœuds. Il est armé de neuf canons de 152, disposés en trois tourelles triples dont deux à l'avant et une à l'arrière, de quatre canons de 50 et de six tubes lance-torpilles de 550, placés latéralement au milieu du bâtiment.